XXIIe Congrès International de l'École Moderne à PERPIGNAN (P-O)

Faut-il supprimer les examens ?

Séance du 5 Avril 1966

Les examens actuels, que ce soit le certificat d'études ou le baccalauréat, sont attaqués de toute part. Ce ne sont pas seulement les fuites qui les ont déconsidérés mais leur conception et le poids qu'ils font peser sur toute la vie scolaire des enfants. Des instituteurs et des professeurs de France, de Belgique et d'autres pays européens en ont fait une étude sévère au cours de ce Congrès. Ils ont repris les enquêtes de docimologie de Laugier et de Piéron qui, depuis vingt ans, ont fait apparaître les difficultés et peut-être même les impossibilités de la notation.

On sait maintenant, d'après leurs expériences, qu'une bachelière, sans formation scientifique, pourrait corriger, avec autant de chance d'exactitude, des copies scientifiques que les auteurs des sujets.

On a vérifié qu'un professeur donne des notes différentes aux mêmes copies corrigées à quelques années d'intervalle. On s'est rendu compte qu'une copie de philosophie peut à l'agrégation être notée 2 ou 18.

Si les correcteurs sont faillibles, les auteurs de sujets ne sont guère plus parfaits. Il est indiscutable qu'un examen comme le bac ou le modeste certificat d'études représentent des épreuves de niveaux très différents. Les constantes modifications du baccalauréat, les adjonctions ou suppressions de matières se font très empiriquement, sous la pression des parents ou des hôteliers. C'est en définitive le pourcentage réussite qui rassure ou inquiète l'opinion publique et non le niveau réel des candidats.

Mais le plus grave, c'est la perturbation que les examens entraînent dans la vie scolaire entièrement polarisée par

Photo Ribière

ces épreuves que l'on « subit » (1). Des compositions hachent la vie scolaire et la réduisent à deux trimestres, puisque très souvent le troisième est vide d'épreuves car celles qui lui étaient réservées ont déjà été effectuées à la fin du second. Les professeurs et les élèves se livrent à une perpétuelle course contre la montre non en vue d'une culture mais d'une assimilation superficielle des connaissances.

Le fondateur de l'Ecole Moderne, Freinet, a poussé un cri d'alarme à leur sujet dès le début de ce mouvement de pédagogie. Le film *L'Ecole Buissonnière*, que l'on peut considérer comme une biographie à peine romancée des débuts de sa carrière, présente le certificat d'études comme le verdict du procès fait à un instituteur trop audacieux. Le bon sens et la justice triompheront, mais ce n'est pas toujours le cas. En effet, le certificat d'études, comme le baccalauréat sont d'abord des épreuves caractérielles qui soumettent les nerfs et le moral des élèves à une succession de tribulations : bachotage, longues journées de composition, univers froid des salles d'examens. Quinze jours après, les meilleurs candidats ont presque tout oublié...

Pourtant, on ne peut nier que les parents, les employeurs, les enfants

---

(1) *Une citation édifiante de M. Debeyre, Recteur de l'Académie de Lille :*

« Le premier cycle est devenu le cadre d'une orientation permanente, qui s'exercera de façon particulièrement suivie dans les nouveaux collèges d'enseignement secondaire. Elle nécessitera, aux côtés des enseignants, la présence de ces experts que sont les conseillers d'orientation. De progrès en progrès, les perfectionnements de l'orientation devraient permettre un enseignement sans examens, « ultimes vestiges des tortures du Moyen Age ». Imaginez la saveur et le charme que pourraient retrouver les plus belles années de la vie et les plus beaux mois de l'année, enfin débarrassés de l'anxiété pesante des examens ! Quel soulagement à la fois pour les jeunes, pour les parents, pour les enseignants et pour cette chère Éducation Nationale qui ne prendrait plus chaque année le risque de voir son prestige compromis par des fuites plus ou moins scandaleuses ! »

eux-mêmes, ont besoin de connaître le niveau mental, les facultés intellectuelles qui ont cours à l'école. Mais est-il vraiment nécessaire de traumatiser ceux que l'on examine ? Ne pourrait-on pas imaginer un ensemble d'exercices ou de travaux permettant aux enfants et aux adolescents d'exprimer dans le calme et dans la confiance en soi leurs véritables capacités?

Freinet et l'Institut Coopératif ont mis au point des « brevets ». Un brevet, c'est un ensemble de travaux ou d'exercices qui donne une qualification à l'élève mais dans un style proche de l'enfant. A six ans, un brevet d'« écrivain » se limite à copier un petit texte, à en composer quelques-uns, à imiter plusieurs caractères d'écriture, etc... A quatorze ans, le même brevet proposera des recherches littéraires, la correction d'un texte, la mise au point d'une enquête. Ainsi, chaque brevet offre, selon l'âge des enfants, un ensemble homogène et original de travaux passés au cours de l'année lorsque l'enfant aura atteint la maturité nécessaire. Le brevet ne suppose aucun bachotage, il consacre une maturité.

Les brevets sont complétés par des « chefs-d'œuvre ». Ainsi se trouve rétablie une coutume bien ancienne dans notre pays et que certaines corporations ont conservée. Que ce soit un objet fabriqué de ses mains, un album d'enquête ou un recueil de poèmes, le chef-d'œuvre est une réalisation marquée de la personnalité de l'enfant. Ce qui frappe dans cette nouvelle conception des examens, c'est que l'enfant y est traité en adulte. On lui fait grâce de cette partie de cache-cache cruelle que constitue un examen. On lui propose des travaux avec les matériaux et la documentation que ces travaux exigent. En un mot, on le prépare à sa responsabilité d'homme.

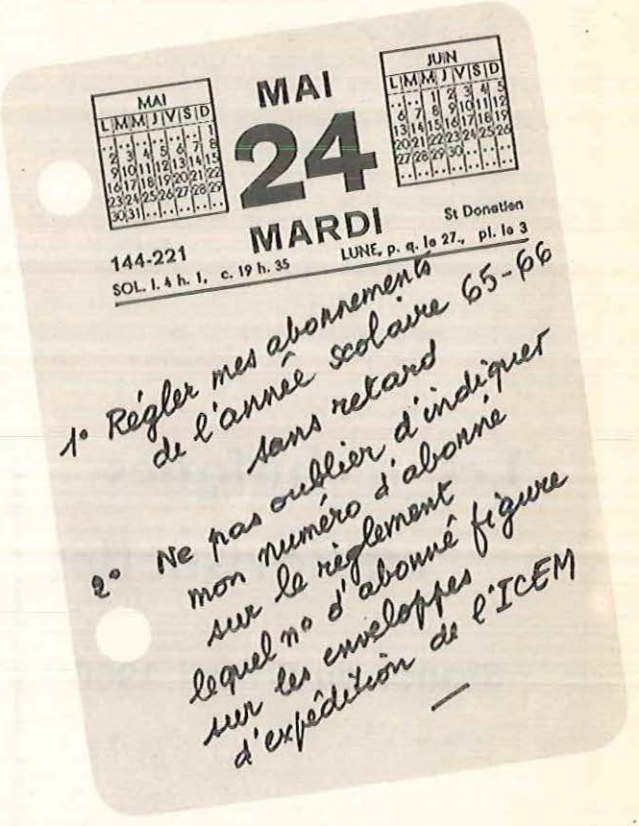

Les exposés et interventions du Congrès se rapportant au thème des examens *feront l'objet d'une publication spéciale dans les « dossiers pédagogiques ».*